



PRÉAVIS D'ADJUDICATION DE CONTRATS (PAC)

1. Titre

Ateliers de formation de FranklinCovey : « Les 7 habitudes des gens très efficaces » et « Les 7 habitudes des gestionnaires 2.0 »

2. Préavis d'adjudication de contrat (PAC)

Un PAC est un avis public destiné aux fournisseurs pour leur faire part de l'intention d'un ministère ou d'un organisme d'attribuer à un fournisseur sélectionné à l'avance, un contrat pour un bien, un service ou des travaux de construction, ce qui permet aux autres fournisseurs de signaler leur intérêt à soumissionner en présentant un énoncé des capacités. Si aucun autre fournisseur ne présente un énoncé des capacités qui satisfait aux exigences établies dans le PAC, avant la date stipulée dans ce PAC, l'agent de négociation des contrats peut alors procéder à l'attribution du contrat au fournisseur sélectionné à l'avance.

3. Définition des besoins

Le Bureau de recherche et de développement énergétiques (BRDE) de Ressources naturelles Canada subit actuellement un changement important et le subira encore au cours des prochaines années par suite d'un investissement substantiel du gouvernement dans la recherche et le développement des énergies propres. La formation proposée aidera à fournir des outils et des ressources pour gérer le changement et la charge de travail prévue. On a déjà utilisé cette approche avec succès dans deux de nos laboratoires de secteur.

L'approche proposée est conforme à la Stratégie pour la fonction publique fédérale sur la santé mentale en milieu de travail, laquelle encourage les ministères à offrir de bonnes conditions de travail pour favoriser un niveau élevé de mobilisation des employés, tout en créant des organismes à haut rendement. Une bonne formation, de bons outils et de bonnes ressources pour le personnel et les gestionnaires favorisent la santé mentale, améliorent la résilience et préviennent les préjudices.

4. Tâches, livrables, jalons et échéancier

Jusqu'à quatre ateliers à présenter de novembre 2016 à mars 2017, comme suit :

- Les 7 habitudes des gens très efficaces (offert à tout le personnel) – possibilité de trois ateliers distincts de trois jours chacun durant la période de cinq mois
- Les 7 habitudes des gestionnaires 2.0 (une version abrégée de l'atelier ci-dessus, destinée aux gestionnaires) – possibilité d'un atelier de deux jours durant la période de cinq mois

La formation doit être conforme à la norme reconnue (certification) associée au programme en particulier.

5. Critères pour l'évaluation de l'énoncé de capacités

Tous les fournisseurs intéressés doivent démontrer au moyen d'un énoncé de capacités qu'ils répondent à la norme reconnue (certification) associée à ce programme en particulier en répondant aux critères suivants :

- L'entrepreneur proposé doit être autorisé par FranklinCovey ou jouir de tous les droits aux biens de propriété intellectuelle conformément à la réglementation d'une telle activité par FranklinCovey.
- Les formateurs doivent être formés par FranklinCovey Canada et être inscrits comme conseillers certifiés de FranklinCovey Canada.



- L'entrepreneur proposé doit prévoir des formateurs certifiés ou des animateurs professionnels disponibles pour offrir la formation dans la région de la capitale nationale.

6. Accords commerciaux

Aucun des accords commerciaux appliquent à cette exigence.

7. Marché réservé en vertu de la Stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones

Sans objet

8. Entente(s) sur les revendications territoriales globales

Sans objet

9. Justification du fournisseur présélectionné

Nous avons l'intention de traiter directement avec le fournisseur mentionné à l'article 10 ci-après, à notre connaissance, il est le seul fournisseur qui répond aux critères obligatoires énoncés à la section 5 ci-dessus.

Si le Canada devait recevoir un énoncé des capacités d'un fournisseur qui contient suffisamment de renseignements pour indiquer qu'il satisfait aux exigences énoncées dans ce PAC, un processus concurrentiel sera déclenché avec une méthodologie d'évaluation technique et financière des offres proposées par les soumissionnaires potentiels.

10. Exception au règlement gouvernemental sur les marchés et les accords commerciaux applicables

L'exception (s) ci-dessous sur la réglementation contractuelle des marchés est (sont) invoquée pour cet achat en vertu du paragraphe -- (d) une seule personne ou entrepreneur est capable d'exécuter le travail.

Le fournisseur proposé, FranklinCovey Canada, est le seul fournisseur qui répond aux critères obligatoires énoncés à la section 5 ci-dessus.

11. Exclusions et/ou Raisons d'un appel d'offres limitées

Sans objet

12. Titre de propriété intellectuelle

Le titre de propriété intellectuelle découlant du contrat proposé reviendra à l'entrepreneur.

Clause du guide des CUA 4006 (2010-08-16) - L'entrepreneur détient les droits de propriété intellectuelle sur les renseignements originaux.

13. Période du contrat

La période du contrat est de 30 Novembre 2016 au 31 Mars 2017.



14. Coût estimé

La valeur maximale estimée du contrat est de 75,874.55 \$ CAD, taxes incluses.

15. Nom et adresse du fournisseur proposé

Franklin Covey Canada, Ltd.
P O Box 15031, Station A
Toronto, ON M5W 1C1

16. Droit des fournisseurs de présenter un énoncé de capacités

Les fournisseurs qui se considèrent pleinement qualifiés et disponibles pour fournir les services / produits décrits ici, peuvent présenter un Énoncé de Capacités par écrit, de préférence par courriel, à l'autorité contractuelle indiquée dans le présent avis avant la date et l'heure de clôture de cette Avis. L'Énoncé de Capacités doit clairement démontrer comment le fournisseur répond aux exigences annoncées.

17. Date de fermeture

Date de clôture : Le 16 novembre 2016

Heure de clôture : 14 h, HAE.

18. Autorité contractuelle

Purnima Kaul
Agente de l'approvisionnement
Ressources naturelles Canada
580 Booth Street, 5th Floor
Ottawa, ON K1A 0E4
Téléphone : 343-292-8371
Télécopieur : 613-947-5477
Courriel : purnima.kaul@canada.ca